



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à prendre part à l'assemblée générale annuelle de notre association le

**JEUDI 23 mai À 20H00**  
**DANS LES LOCAUX DE L'AJA (Rue du collège 5)**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Liste de présences (dès 19h45 à l'entrée)
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2023  
(Disponible sur le site internet : [www.aja-aigle.org](http://www.aja-aigle.org))
3. Rapport d'activités du comité
4. Comptes de l'exercice 2023
5. Rapport vérificateurs
6. Actions en cours et projets
7. Elections / Démissions Comité
8. Propositions individuelles et divers

Les personnes empêchées de participer à l'assemblée peuvent se faire représenter par un autre membre en lui remettant leur convocation en guise de procuration.

Selon l'article 7 des statuts, les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au président, Monsieur Cyril Zoller, AJA - Rue du collège 5, CP 390, 1860 Aigle, 10 jours au moins avant la date de l'assemblée.

En même temps que cette convocation, nous nous permettons de vous remercier de votre soutien régulier à notre association.

Nous vous faisons, comme chaque année, parvenir un **bulletin de versement**, qui vous permet de manifester votre soutien à notre association pour 2024. Pour mémoire, il est mentionné dans nos statuts, qu'entre autre, est membre toute personne qui soutient moralement ou financièrement l'AJA.

En nous réjouissant de cette prochaine rencontre, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Aigle, le 02 mai 2024

pour le comité : Cyril Zoller